

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 08703

Numéro SIREN : 409 260 775

Nom ou dénomination : VILLES ET PROJETS

Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2019 sous le numéro de dépôt 89180

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 29-07-2019

N° DE DEPOT : 2019R089180

N° GESTION : 2014B08703

N° SIREN : 409260775

DENOMINATION : VILLES ET PROJETS

ADRESSE : 19 rue de Vienne TSA 50029 75801 Paris cedex 8

DATE D'ACTE : 19-07-2019

TYPE D'ACTE : Procès-verbal

NATURE D'ACTE : Changement de président

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 19 JUILLET 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 19 juillet,

L'Associé Unique de la société VILLES ET PROJETS, la société NEXITY possédant l'intégralité des 2.603.700 actions composant le capital social et représentée par Monsieur Julien CARMONA, Directeur Général Délégué,

a, conformément aux stipulations de l'article 21.4 des statuts de la Société, pris les décisions suivantes sous la forme d'un acte sous seing privé sur l'ordre du jour suivant :

- Démission du Président,
- Nomination du Président,
- Démission du Directeur général,
- Nomination d'une Directrice générale déléguée,
- Pouvoirs pour formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé Unique, connaissance prise de la lettre de démission de Monsieur Jean-Luc POIDEVIN de ses fonctions de Président de la Société, formulée par lettre en date du 17 juillet 2019 avec effet à compter de la nomination de son successeur, nommé en qualité de Président de la Société, sans limitation de durée :

Monsieur Jean-Luc PORCEDO
Né le 26 juin 1964 à Nice, de nationalité française,
Demeurant 100 rue du Bac – 75007 PARIS

qui a, d'ores et déjà déclaré accepter lesdites fonctions qui viennent de lui être confiées.

Le Président dirige la Société et la représente à l'égard des tiers. Il dispose des pouvoirs nécessaires pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et des pouvoirs expressément dévolus par les dispositions légales et les statuts de la Société sous sa nouvelle forme aux décisions de l'associé unique ou de la collectivité des associés.

Le Président peut, sous sa responsabilité, consentir toutes délégations de pouvoirs à tout tiers pour un ou plusieurs objets déterminés.

L'Associé Unique précise que le Président n'aura droit à aucune rémunération au titre de ses fonctions.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé Unique, connaissance prise de la lettre de démission de Monsieur Jean-Luc PORCEDO de ses fonctions de Directeur général de la Société, formulée par lettre en date du 17 juillet 2019 avec effet à compter de la nomination de son successeur, nommé en qualité de Directrice Générale Déléguée de la Société, sans limitation de durée :

Madame Véronique BEDAGUE HAMILIUS
Née le 20 janvier 1964 à Wavrans-sur-l'Aa (62), de nationalité française,
Demeurant 9, rue Jean-Baptiste Marty à Charenton Le Pont (94220)

qui a, d'ores et déjà déclaré accepter lesdites fonctions qui viennent de lui être confiées.

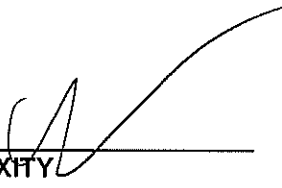
La Directrice Générale Déléguée dirige la Société et la représente à l'égard des tiers. Elle dispose des mêmes pouvoirs que le Président pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et des pouvoirs expressément dévolus par les dispositions légales et les statuts de la Société sous sa nouvelle forme aux décisions de l'associé unique ou de la collectivité des associés.

L'Associé Unique précise que la Directrice Générale Déléguée n'aura droit à aucune rémunération au titre de ses fonctions.

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs à WOLTERS KLUWER et à tout porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour effectuer toutes formalités prévues par la loi.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et répertorié sur le registre des décisions.



NEXITY

Représentée par son Directeur Général Délégué
M. Julien CARMONA